

L'AGENDA

Colloque de l'Office Municipal de la Culture

► **CE DIMANCHE 30 OCTOBRE**, l'Office Municipal de la Culture de Colmar organise de 9 h à 12 h au Cercle Saint-Martin son traditionnel colloque des associations. Le thème de la matinée sera *Dessine-moi un mouton ou comment construire et réaliser un projet associatif*. Ce thème sera développé par Jean Hebrard, psychologue en entreprise. Cette rencontre d'adresse à tous les responsables associatifs de Colmar.

Permanence du CAUE

► **VENDREDI 4 NOVEMBRE**, de 14 h à 16 h, aura lieu la permanence gratuite de l'architecte-conseil du CAUE 68 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Haut-Rhin) à Colmar, dans les locaux de CAUE. Renseignements et rendez-vous au 03 89 23 33 01.

Cercle de silence

► **CE DIMANCHE 30 OCTOBRE** aura lieu le Cercle de silence de Colmar, à 18 h, devant le musée Unterlinden. Il se tient une heure durant mais chacun peut s'y joindre à tout instant et n'y rester qu'un moment, selon le temps dont il dispose.

Club vosgien seniors

► **MERCREDI 9 NOVEMBRE** aura lieu la prochaine sortie du Club vosgien de Colmar - section seniors - autour de Mittlach. Balade d'une durée de 2 h 30 environ, assez facile, avec cependant quelques passages un peu étroits et rocaillieux. Chaussures de randonnées et cannes recommandées. Départ : à 13 h, garage Kungel ; à 13 h 15, gare et Saint-Joseph. Prix du transport : 8 € à régler lors de l'inscription à l'agence LK Tours, passage Saint-Martin à Colmar jeudi 3 novembre à partir de 9 h. Les accompagnatrices sont : M. Alayranguesu, B. Wachenheim, M. Spenlehauer et J. Peter.

A la patinoire

► **JUSQU'AU 2 NOVEMBRE**, la Patinoire de Colmar est ouverte tous les jours de la semaine de 14 h à 17 h, le mardi, jeudi et samedi soir de 20 h 30 à 23 h. L'espace ludique pour les petits, appelé « Jardins des Glaces », sera mis en place les après-midi ainsi que le dimanche de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30.

Parmi les animations mises en place pour la période de la Toussaint :

► **SAMEDI 29, DIMANCHE 30 ET LUNDI 31 OCTOBRE**, Halloween. Venez avec votre plus beau costume et recevez une entrée gratuite (valable pour une prochaine séance).

► **MARDI 1^{ER} NOVEMBRE** : soirée « ballon balais », de 20 h 30 à 23 heures Tarifs habituels. ce jour-là, la patinoire sera exceptionnellement ouverte en séance publique de 9 h à 12 h, de 14 h à 17 h et de 20 h 30 à 23 h.

Patinoire de Colmar : 15, rue Robert-Schumann - Tél. 03 89 80 09 05 - Fax. 03 89 80 17 92. Horaires habituels : + horaires pendant les vacances scolaires, les après-midi de 14 h à 17 h et le mardi de 20 h 30 à 23 h.

MONTAGNE VERTE Le projet de Bougeons les Lignes

Le rêve d'un petit Central Park

Le projet de restructuration de la Montagne Verte, à Colmar, tel qu'il a été arrêté au dernier conseil municipal (DNA du 26.10) fait toujours débat. Le groupe Bougeons les Lignes a planché sur une alternative.

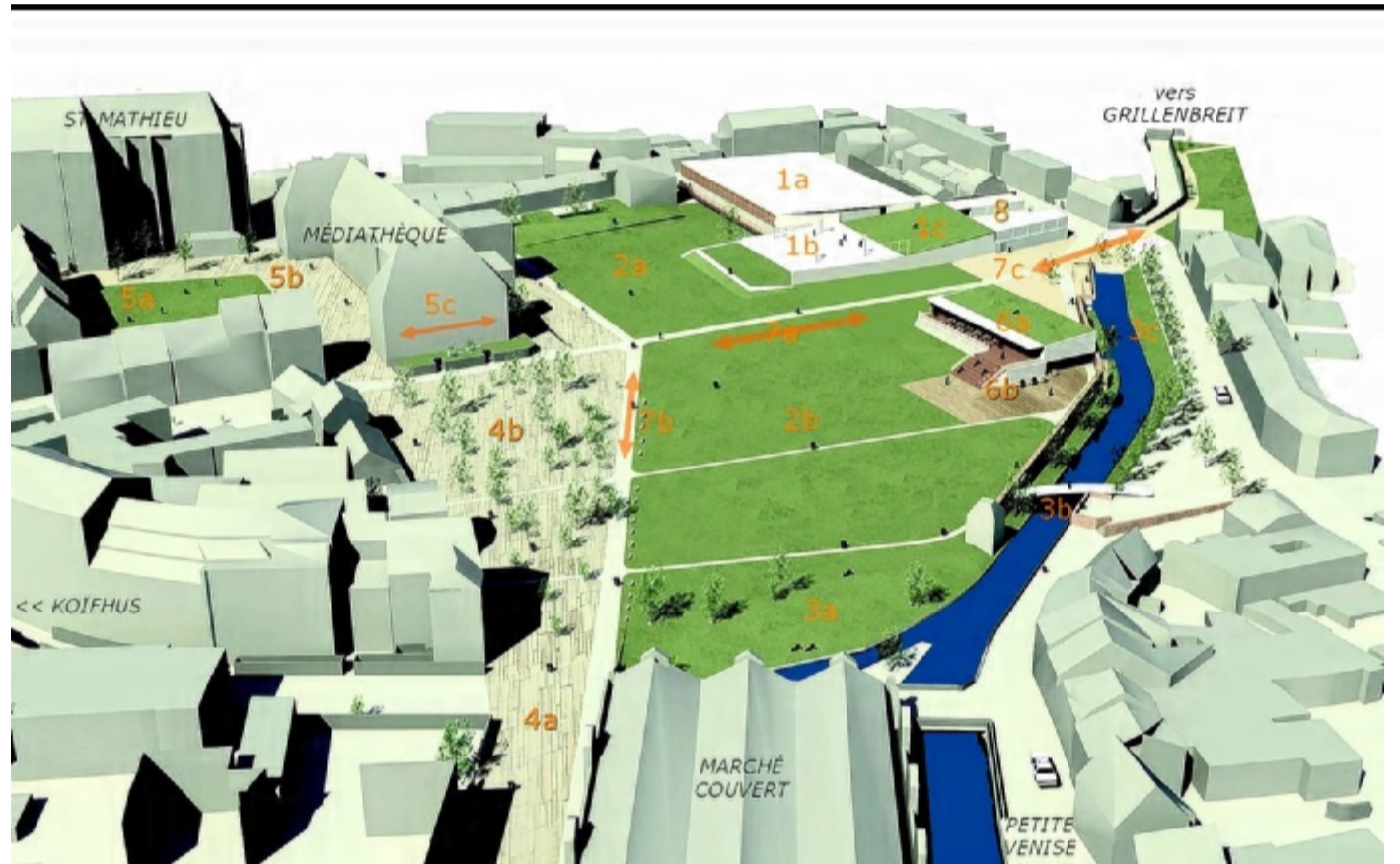
Il n'a qu'un représentant au conseil municipal -Tristan Denéchaud-, mais cela n'empêche pas le groupe d'opposition Bougeons les Lignes de se saisir des chantiers importants pour les Colmariens. Aux dernières élections municipales, cette équipe rajeunie avait présenté une liste pour rajeunir la ville. Sur le réaménagement du secteur de la Montagne Verte, il a dessiné un projet alternatif pour, ce qui à ses yeux, constitue depuis des années « un grand parking sans intérêt ».

Bougeons les lignes estime pourtant que le site ne manque pas d'atouts pour devenir « un poumon vert », voire un Central Park à l'échelle colmarienne.

Entre la future médiathèque et le marché couvert rénové, à un jet de pierre du cœur historique et bordé par la Lauch, l'endroit est stratégique. A condition de le repenser dans sa globalité.

« Une barrière physique et visuelle »

Le groupe s'appuie sur une étude urbaine commandée par la Ville. Elle considère l'actuel gymnase comme « une barrière physique et visuelle » qui aurait mérité d'être démolie comme cela a été le cas de l'ancien commissariat de police, afin de libérer de l'espace. Comme Tristan Denéchaud a eu l'occasion de le demander en séance du conseil municipal, son groupe est partisan d'une reconstruction du gymnase, rue de la Cigogne ou rue Saint-Josse. Ainsi, les usagers ne seraient pas privés d'une structure de proximité, mais l'espace libéré permettrait d'ouvrir la perspective vers la hal-



Arnaud Geismar, aujourd'hui architecte et membre de Bougeons les Lignes, a dessiné un projet alternatif. DOCUMENT REMIS

le du marché. Le groupe d'opposition a imaginé une vaste pelouse, une place de marché et un cheminement piétonnier et cyclable, semi-ombragé, le long de la Lauch. Le projet prévoit la création de zones plus calmes et d'autres plus ludiques au centre « où les jeux de ballon pourraient être autorisés en journée ». Le projet repense la vocation de la rue Schwendi : un aménagement paysager remplacerait l'une des deux voies allouées aux voitures. Et un terrain, conservé libre le long de la Lauch, pourrait à terme faire place à un centre culturel ou une maison des associa-

tions située près de la médiathèque et à quelques minutes du campus du Grillenbreit.

Au final, observe le groupe qui incarne la nouvelle génération de Colmariens, « des millions d'euros vont servir au rafistolage d'un gymnase obsolète ». « Une étude préalable fort pertinente n'aura été qu'un prétexte pour la création d'un énième parking avec un espace vert étriqué en surface. Nous regrettons qu'une démarche si prometteuse n'ait finalement pas pu porter ses fruits, car tout était apparemment décidé d'avance », déplorent les opposants. ■

A.M.

LE FOND ET LA MÉTHODE

Revenant sur le Plan de Déplacements Urbains qui avait provoqué le départ des élus d'opposition au conseil municipal lundi (DNA du 26/10), les groupes Colmar Ensemble, Bougeons les Lignes et les élus socialistes signent un communiqué commun. Ils déplorent que le point n'ait pas été reporté, compte tenu du délai très court qui leur était accordé pour en étudier le contenu.

« Pour un traitement correct et responsable de la problématique des déplacements », ils sont d'avis qu'il faut inscrire le débat dans le périmètre élargi de la CAC, alors que cinq nouvelles communes y feront leur entrée en 2012.

Le PDU, font-ils encore remarquer, « fait partie intégrante du Plan Local d'Urbanisme qui a été annulé pour la Ville de Colmar ». Par leur geste, les élus ont voulu « mettre la majorité municipale en face de son irresponsabilité lorsqu'elle cautionne sans réflexion les passages en force du maire ».

COLLÈGE BERLIOZ Voyage scolaire à Rome

Dans les pas des premiers chrétiens

Les élèves de 3^e du collège Berlioz de Colmar ont fait un voyage à Rome.

« **TOUS LES CHEMINS** mènent à Rome », c'est ce qu'une quarantaine d'élèves du collège Berlioz ont voulu vérifier avec Danièle Garnier professeur de religion, accompagnés de Francis Helderlér, professeur d'histoire-géographie et de André Boyer professeur d'EPS.

Lundi dernier, rendez-vous était donné à 4 heures sur le parvis du collège. Après la traversée des Alpes suisses et des Apenins, le petit groupe est arrivé à Anzio juste à l'heure pour assister au coucher du soleil sur la plage. Dès le lendemain matin, sur les traces des premiers chrétiens à la suite de saint Pierre et de saint Paul, les visites se sont enchaînées et ont enchanté les uns et les autres : la basilique paléochrétienne Saint-Clément, les catacombes, Saint-Paul hors les murs, Saint-Jean de Latran cathédrale de Rome, la place et la basilique



Les élèves de 3^e du collège Berlioz lors de leur séjour romain. PHOTO DNA

Saint-Pierre, les musées du Vatican et la chapelle Sixtine, le colisée, Ostia antica... En plus de ces découvertes, la

bonne ambiance a régné au sein du groupe. Mais voici déjà la fin du séjour et le retour à Colmar avec 20 °C en

moins. Les jeunes se sont donné rendez-vous pour un temps de partage de leurs meilleurs souvenirs. ■

L'AGENDA

Permanence droit du travail de la CFTD

► **CHAQUE MARDI**, l'Union Locale Interprofessionnelle des Syndicats CFTD de Colmar et environs tient sa permanence juridique ouverte à tous, de 18 h à 20 h au 1^{er} étage de la Maison des Syndicats (13, rue de Turenne 68000 Colmar, tél. 03 89 41 30 50).

Tous les problèmes professionnels liés au Contrat de Travail pourront être abordés, gratuitement avec et/ou sans rendez-vous avec des interlocuteurs compétents en matière de « Droit du Travail ».

Permanence du maire

► **JEUDI 3 NOVEMBRE**, Gilbert Meyer, maire de Colmar tiendra une permanence au Cercle Saint-Joseph (29, rue Saint-Joseph), à Colmar. Accueil à 8 h.